

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 344-CE-2708

concernant le retrait du cours optionnel SOI3493E *Atelier thématique en pratique infirmière I - Soins de plaies* au programme de baccalauréat en sciences infirmières (7455)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-quatrième réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'extrait n° 1026 du procès-verbal de la 209^e réunion ordinaire de l'assemblée départementale du Département des sciences infirmières, tenue le 17 mars 2017 et ajournée au 7 avril 2017;

ATTENDU la résolution 343-CE-2700 de la commission des études concernant l'adoption du cours SOI3493E *Atelier thématique en pratique infirmière I - Soins de plaies* comme cours obligatoire au programme de baccalauréat en sciences infirmières, formation initiale, cheminement DEC-BAC (7455);

ATTENDU les explications de la doyenne des études par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Nadia Baaziz, appuyée par monsieur Daniel Langevin,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le retrait du cours optionnel SOI3493E *Atelier thématique en pratique infirmière I - Soins de plaies* au programme de baccalauréat en sciences infirmières (7455).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 344-CE-2709

concernant la modification de la moyenne cumulative minimale pour l'admission et le maintien dans le programme de baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, cheminement coopératif (7314)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-quatrième réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution CMRI-14-09-17-176 du conseil de module des relations industrielles tenu le 14 septembre 2017;

ATTENDU les explications de la doyenne des études par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Nadia Baaziz, appuyée par madame Emmanuelle Avon,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER aux membres du conseil d'administration l'augmentation de la moyenne cumulative de 2,5/4,3 à 2,8/4,3 pour l'admission et le maintien dans le programme de baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, cheminement coopératif (7314), et ce, dès le trimestre d'hiver 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 344-CE-2710

concernant la modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-quatrième réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le dossier de présentation du projet de modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet;

ATTENDU le dossier d'autoévaluation (réseau), maîtrise en gestion de projet daté du 18 mai 2012;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal de l'assemblée annuelle du comité conjoint des programmes de deuxième cycle en gestion de projet tenue à l'Université du Québec à Trois-Rivières le 25 octobre 2016;

ATTENDU les extraits du procès-verbal de la 137^e assemblée départementale extraordinaire du Département des sciences administratives tenue le lundi 26 juin 2017 (ADESA 26-06-2017, n^{os} 1568 et 1569);

ATTENDU la résolution du comité de programmes de deuxième cycle en gestion de projet, en changement et en consultation concernant les modifications de programmes de deuxième cycle en gestion de projet (CPGP 01-10-02-2017);

ATTENDU les extraits du procès-verbal de la réunion du comité de programmes de deuxième cycle en gestion de projet, en changement et en consultation tenue le lundi 20 mars 2017 concernant les modifications de programmes de deuxième cycle en gestion de projet (CPGP 01-20-03-2017 et CPGP 02-20-03-2017);

ATTENDU l'extrait non confirmé du procès-verbal de la 111^e réunion de la sous-commission des études tenue le 27 septembre 2017;

ATTENDU la résolution 111-SCE-255 de la sous-commission des études du 27 septembre 2017 approuvant la modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet;

ATTENDU les modifications aux conditions d'admission présentées;

ATTENDU les descriptifs de cours portant sur les préalables modifiés;

ATTENDU la résolution du comité de programmes de deuxième cycle en gestion de projet (CPGP 01-01-10-2017);

ATTENDU le document de suivi présenté par les promoteurs du projet de modification de deuxième cycle en gestion de projet;

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 344-CE-2710

concernant la modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-quatrième réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le plan de déploiement présenté;

ATTENDU les explications de la doyenne des études par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Louise Brunette, appuyée par monsieur Daniel Langevin,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet : maîtrise en gestion de projet, cheminement régulier avec mémoire (M.G.P. ~ 3153); cheminement régulier avec mémoire (version multilingue ~ 3207); cheminement coopératif (M.G.P. ~ 3248); cheminement professionnel (M.G.P. ~ 3249); cheminement professionnel, (version multilingue ~ 3253); diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de projet (3149); diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de projet, version multilingue (3238); programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749) et programme court de deuxième cycle en gestion de projet, version multilingue (0747);

DE RECOMMANDER aux membres du conseil d'administration l'approbation des modifications aux conditions d'admission;

DE RECOMMANDER aux membres du conseil d'administration :

- la suspension des admissions au campus de Gatineau aux programmes suivants : cheminement régulier avec mémoire (version multilingue ~ 3207); cheminement professionnel (version multilingue ~ 3253); diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de projet, version multilingue (3238); programme court de deuxième cycle en gestion de projet, version multilingue (0747) et maîtrise, cheminement coopératif (M.G.P. ~ 3248), et ce, dès le trimestre d'automne 2018;
- l'approbation du plan de déploiement de l'offre des programmes de deuxième cycle en gestion de projet prévu au campus de Gatineau, à temps complet et à temps partiel, aux trimestres d'automne et d'hiver : maîtrise en gestion de projet, cheminement régulier avec mémoire (M.G.P. ~ 3153); cheminement professionnel (M.G.P. ~ 3249); diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de projet (3149); programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749), et ce, dès le trimestre d'automne 2018;

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 344-CE-2710

concernant la modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-quatrième réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

- l'ouverture au campus de Saint-Jérôme, à temps partiel seulement et au trimestre d'automne uniquement, des quatre programmes suivants : maîtrise en gestion de projet, cheminement régulier avec mémoire (M.G.P. ~ 3153); cheminement professionnel (M.G.P. ~ 3249); diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de projet (3149); programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749), et ce, dès le trimestre d'automne 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 344-CE-2711

concernant la suspension des admissions à la maîtrise en enseignement secondaire, concentration français langue d'enseignement (1721), concentration mathématiques (1722) et concentration adaptation scolaire (1723)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-quatrième réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le faible nombre d'inscriptions depuis l'ouverture de ce programme;

ATTENDU la volonté du comité de programme de maîtrise en enseignement de ne plus admettre d'étudiants dans un programme où la qualité de la formation est affectée en raison d'une formation entièrement offerte en supervision;

ATTENDU les résolutions 06-MENS-01, 06-MENS-02 et 06-MENS-03 adoptées le 13 mars 2017 par le comité de programme de maîtrise en enseignement;

ATTENDU les explications de la doyenne des études par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Nadia Baaziz, appuyée par madame Emmanuelle Avon,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration la suspension des admissions à la maîtrise en enseignement secondaire, concentration français langue d'enseignement (1721), concentration mathématiques (1722) et concentration adaptation scolaire (1723), et ce, à compter du trimestre d'hiver 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 344-CE-2712

concernant la modification du nombre de trimestres accordés pour le cours PSY9026
Projet d'essai doctoral

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-quatrième réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'extrait du procès-verbal de la 211^e réunion ordinaire de l'assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie, tenue le 28 août 2017;

ATTENDU le triptyque de modification du nombre de trimestres au cours PSY9026
Projet d'essai doctoral;

ATTENDU les explications de la doyenne des études par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Charmain Levy, appuyée par monsieur Salomon Fotsing,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'augmentation du nombre de trimestres accordés pour le cours PSY9026 *Projet d'essai doctoral* à cinq (5) trimestres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 344-CE-2713

concernant la nomination d'une représentante du Service de la bibliothèque au comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-quatrième réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 309-CE-2283 de la commission des études du 14 mars 2013;

ATTENDU le mandat, la composition et le mode de fonctionnement du comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat;

ATTENDU les explications de la doyenne des études par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Emmanuelle Avon, appuyée par madame Nadia Baaziz,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Emanuela Chiriac du Service de la bibliothèque à titre de membre du comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat, pour un mandat de deux (2) ans, soit du 16 octobre 2017 au 18 octobre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 344-CE-2714

concernant la nomination de trois (3) membres à la sous-commission des études

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-quatrième réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le mandat et la composition de la sous-commission des études;

ATTENDU l'article 105.10 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres de la sous-commission des études;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 28 août 2017 et le rappel effectué le 15 septembre 2017;

ATTENDU les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et présentées en séance;

ATTENDU les discussions en séance et la recommandation de la doyenne des études par intérim agissant d'office;

Sur proposition de madame Louise Brunette, appuyée par monsieur Daniel Langevin,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER membres de la sous-commission des études :

- Madame Madeleine Stratford pour un mandat de trois (3) ans, soit du 13 octobre 2017 au 12 octobre 2020;
- Madame Renée Michaud pour un mandat de trois (3) ans, soit du 14 octobre 2017 au 13 octobre 2020;
- Madame Fanny Robichaud pour un mandat de trois (3) ans, soit du 28 novembre 2017 au 27 novembre 2020;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 344-CE-2715

concernant la nomination d'un (1) membre à la sous-commission de la formation des maîtres

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-quatrième réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le mandat et la composition de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU l'article 105.10 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 28 août 2017 et le rappel effectué le 15 septembre 2017;

ATTENDU la candidature reçue au bureau du secrétaire général et présentée en séance;

ATTENDU les discussions en séance et la recommandation de la doyenne des études par intérim agissant d'office;

Sur proposition de madame Sandrine Turcotte, appuyée par madame Charmain Levy,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER la professeure Judith Émery-Bruneau, membre de la sous-commission de la formation des maîtres pour un mandat de trois (3) ans, soit du 15 octobre 2017 au 14 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 344-CE-2716

concernant la nomination d'un (1) membre au comité d'habilitation

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-quatrième réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le mandat et la composition du comité d'habilitation formé conformément au *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*;

ATTENDU que la doyenne des études et la doyenne de la recherche sont commises d'office membres du comité d'habilitation, tel qu'il appert de l'article 7.2 du Cadre institutionnel;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 28 août 2017 et le rappel effectué le 15 septembre 2017;

ATTENDU les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et présentées en séance;

ATTENDU la recommandation de la doyenne des études par intérim;

Sur proposition de monsieur Daniel Langevin, appuyée par monsieur Salomon Fotsing,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER le professeur Guy Chiasson, membre du comité d'habilitation pour un mandat débutant le 28 novembre 2017 et se terminant le 27 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 344-CE-2717

concernant la nomination de deux (2) membres au comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-quatrième réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 309-CE-2283 de la commission des études du 14 mars 2013;

ATTENDU le mandat, la composition et le mode de fonctionnement du comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat;

ATTENDU l'article 105.10 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 28 août 2017 et le rappel effectué le 15 septembre 2017;

ATTENDU les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et présentées en séances;

ATTENDU les discussions en séance et la recommandation de la doyenne des études par intérim agissante d'office;

Sur proposition de madame Louise Brunette, appuyée par madame Émilie Robitaille,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Célyne Lalande et madame Marie-Claude Salvas, professeures, à titre de membres du comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat pour un mandat de deux (2) ans commençant le 13 octobre 2017 et prenant fin le 30 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 344-CE-2718

concernant l'abolition du poste de vice-recteur adjoint ou de vice-rectrice adjointe à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides et la création d'un poste de vice-recteur ou de vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-quatrième réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le plan des effectifs au 30 avril 2017;

ATTENDU que le poste de vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche adjointe pour les Laurentides est actuellement vacant depuis la nomination de madame Sylvie de Grosbois à titre de vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche de l'UQO le 14 mars 2016;

ATTENDU les articles 105 et suivants du *Règlement général* sur les pouvoirs particuliers de la commission des études;

ATTENDU la nécessité d'abolir le poste de vice-recteur ou de vice-rectrice adjointe pour les Laurentides (créé par la résolution 375-CA-5665) et de créer un nouveau poste de cadre de vice-recteur ou de vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme dans le but de répondre adéquatement et efficacement aux besoins actuels et futurs de l'UQO;

ATTENDU le dépôt et l'adoption du budget du fonds de fonctionnement 2017-2018;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Émilie Robitaille,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable au conseil d'administration relativement :

- à l'abolition, au plan des effectifs, du poste de vice-recteur ou de vice-rectrice adjointe pour les Laurentides;
- à l'ajout, au plan des effectifs, d'un poste de cadre de vice-recteur ou de vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme pour une entrée en fonction le plus tôt possible;
- à l'attribution des fonctions dévolues aux postes de vice-recteur ou de vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche et de vice-recteur ou de vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme ainsi qu'à la durée du mandat de ce dernier.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général